Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = la revue spécialisée des

sages-femmes

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 120 (2022)

Heft: 7

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Swiss Congress for Health Professions

1 et 2 septembre, Neuchâtel

Le domaine Santé de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale organise les 1er et 2 septembre prochains la 6e édition du Swiss Congress for Health Professions. Ce congrès en français, anglais et allemand, réunit les enseignant·e·s-chercheur·euse·s des Hautes écoles spécialisées du domaine de la santé de Suisse. Il vise le partage d'expériences et de connaissances, la diffusion de résultats de recherches et de pratiques professionnelles innovantes. La profession de sage-femme sera représentée dans le congrès, à travers des présentations de praticien·nes·, de chercheur·euse·s et d'enseignant e s de cette profession, et l'après-midi du 1er septembre sera consacrée aux pratiques avancées pour les différentes professions de la santé.

Renseignements et inscriptions sur https://fkg-css.ch



Journée d'étude «Intervention précoce dans la petite enfance»

29 août, Berne

Proposés par Alliance Enfance, l'Office fédéral de la santé publique, le Secrétariat d'État aux migrations et Promotion Santé Suisse, les exposés et les ateliers au programme de cette journée inviteront les participant e s à s'interroger sur le rôle de l'intervention précoce dans la petite enfance. Il elle s réfléchiront au potentiel et aux limites de cette démarche, ainsi qu'aux possibilités d'améliorations dans la pratique, la formation initiale et la formation continue, la recherche et la politique de la petite enfance.

Plus d'informations sur www.alliance-enfance.ch





Semaine mondiale allaitement 2022

17-24 septembre, Suisse S'engager pour l'allaitement

veaux qui s'engagent pour que les mères puissent prendre le temps d'allaiter leurs enfants. Durant la semaine mondiale de l'allaitement maternel du 17 au 24 septembre, les organisations participantes soulignent l'importance d'une chaîne de soutien solide pour l'allaitement. Les femmes vivent une expérience de l'allaitement plus positive et satisfaisante si elles bénéficient d'un soutien continu. Ce soutien leur permet également d'allaiter plus longtemps, ce qui favorise le développement et la santé des enfants ainsi que la santé des mères. Une affiche de la campagne est jointe à cette édition. Promotion allaitement maternel Suisse fournit gratuitement des cartes, des affiches supplémentaires et des pochettes pour le carnet de santé de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel. Commande sur www.allaiter.ch, livraison à partir de mi-août



Initiative sur les soins infirmiers: le Conseil fédéral présente le premier paquet de mesures

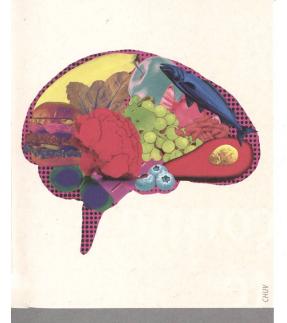
Le Conseil fédéral a adopté fin mai le premier paquet de mesures de mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, qui correspond à l'ancien contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers que le Parlement a déjà approuvé en juin 2021. «Pour l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), il est clair que le Parlement doit approuver ce paquet qui comprend une offensive de formation et le domaine de responsabilité propre», explique Sophie Ley, présidente l'ASI. Toute autre attitude serait incompréhensible au vu de la situation plus que critique sur le marché du personnel. Selon Jobradar, chaque mois, plus de 300 soignant·e·s supplémentaires quittent la pro-

Une fois de plus, l'ASI place également les cantons devant leurs responsabilités: «Les cantons doivent prendre des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail des soignant e.s. Ils doivent notamment mettre des moyens financiers à disposition des institutions, afin que celles-ci puissent par exemple réduire le temps de travail hebdomadaire du personnel tout en conservant le même salaire, ou augmenter les indemnités pour les équipes de nuit, de week-end ou de jours fériés», déclare Sophie Ley.

Il est à noter en outre que ce premier paquet de mesures ne concerne pas les sagesfemmes, malgré l'urgence de la situation pour la profession également (ndlr).

Source: Communiqué de l'Association suisse des infirmières et infirmiers du 25 mai, www.sbk.ch

Voir aussi les communiqués de presse de l'Office fédéral de la santé publique du 25 mai, www.admin.ch et www.admin.ch





L'étude Foodybrain recherche des femmes enceintes volontaires

Pourquoi certaines femmes ontelles des envies inexplicables pendant la grossesse? Le cerveau pourrait-il être à l'origine de ce phénomène? C'est à cette question qu'une équipe de recherche du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) souhaite répondre en observant l'activité du cerveau de femmes enceintes face à des images de nourriture.

Qui peut participer? Les femmes enceintes entre 22 et 30 semaines de grossesse. Les participantes devront venir au CHUV pour deux visites de 3h chacune: au troisième trimestre de la grossesse et six mois après l'accouchement. L'étude est rémunérée.

Pour participer: dfme.foodybrain@ chuv.ch ou www.chuv.ch



La pandémie a accru les inégalités entre les sexes

Les femmes faiblement rémunérées ont été particulièrement touchées par les mesures liées au COVID-19, selon une étude «genrée» publiée par la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), qui avait été commandée au bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS).

Les restrictions comme la fermeture des crèches et des écoles ainsi que le télétravail obligatoire ont «renforcé le partage genré du travail», notent les auteur·e·s de l'étude. Dans l'ensemble, la pandémie a aggravé les inégalités entre les sexes. Les femmes ont assuré davantage de tâches de prise en charge des enfants et réduit leur taux d'activité professionnel, relève le BASS. La baisse du volume de travail a impacté plus fortement les femmes engagées à moins de 50 %. Les ménages à bas revenus, donc proportionnellement davantage de femmes, ont été les plus touchés. Certains secteurs particulièrement féminins, comme la coiffure ou les instituts de beauté, ont en outre reçu moins d'aides publiques qu'attendu. Les personnes salariées dans des ménages privés (comme les femmes de ménage) n'ont pas reçu d'aides financières alors qu'elles étaient déjà vulnérables, relève encore l'étude.

La CFQF estime que «la Confédération a le devoir fondamental de faire progresser l'égalité». Elle propose ainsi une série de recommandations: développer les structures d'accueil extrafamiliales et périscolaires des enfants, encourager la requalification professionnelle des femmes, garantir une meilleure protection salariale en cas de crise, prévoir un soutien spécifique pour les employées dans les ménages privés, prendre en compte les besoins des petites entreprises dans les domaines spécifiquement féminins.

Source: RTS, le 23 mai, www.rts.ch Voir aussi le communiqué de la Commission fédérale pour les questions féminines sur www.admin.ch



Les protections menstruelles devraient être moins taxées

Le Conseil national souhaite alléger la TVA sur les tampons et les serviettes hygiéniques, considérés désormais comme des biens de première nécessité. Il a soutenu mardi un abaissement du taux de TVA de 7,7 % à 2,5 % sur les protections hygiéniques dans une révision de la loi. Le Conseil des Etats devra encore se prononcer.

«C'est une question d'équité: les litières pour animaux, le glyphosate, le caviar devraient bénéficier d'un taux réduit et pas les produits d'hygiène menstruelle? s'est interrogée mardi la conseillère nationale Sophie Michaud Gigon (Vert·e·/VD). C'est une liste politique, modifiable selon les besoins de la société et les décisions que nous prenons.» Dans beaucoup de pays, c'est déjà une évidence et ces produits ne sont plus ou peu taxés. Il semble improbable qu'en 2022, une partie du Parlement, la droite, ne soit pas consciente du problème, a-t-elle ajouté. Au vote, la disposition a reçu le soutien de 107 voix contre 70 et 7 abstentions. Une proposition écologiste qui demandait d'étendre ce taux réduit de TVA aux couches-culottes pour bébés et aux protections pour personnes incontinentes a en revanche échoué.

Par ailleurs, les Verts zurichois demandent un congé menstruel pouvant aller jusqu'à cinq jours. Les personnes souffrant de troubles menstruels devraient à l'avenir pouvoir obtenir une dispense de travail d'un à cinq jours au sein de l'administration municipale zurichoise. C'est ce que demandent les Vert·e·s dans un postulat déposé au conseil municipal.

Sources: RTS, le 10 mai, www.rts.ch et *Tagblatt* du 2 juin (en allemand), www.tagblatt.ch